

Programme de partenariat culturel communautaire

Objectif :	Appuyer et promouvoir le développement d'activités communautaires culturelles liées au patrimoine.
Demandeurs admissibles :	Organismes communautaires à but non lucratif qui sont en place à l'Île depuis au moins 12 mois. Les individus à la recherche de financement sont priés de présenter une demande à d'autres organismes financés par la province tels que le Conseil des arts de l'Î.-P.-É., les conseils des arts régionaux et Music PEI.
Projets admissibles :	Projets qui appuient, enrichissent et promeuvent la culture et le patrimoine de l'Île-du-Prince-Édouard.
Catégories :	<ol style="list-style-type: none"> 1 Activités promouvant l'art et le patrimoine (y compris les histoires de communautés, les expositions, les initiatives de promotion et de commercialisation, le développement de produits, les projets multimédias) 2 Formation et perfectionnement (y compris la formation organisationnelle et le perfectionnement des membres du conseil d'administration)
Priorité du programme :	Nouvelles initiatives qui font preuve de partenariats communautaires tout en appuyant, enrichissant et promouvant la culture et le patrimoine de l'Île-du-Prince-Édouard.
Financement :	<ul style="list-style-type: none"> • Nous accepterons les demandes à compter du 1^{er} mai. • Le programme prendra fin lorsque les fonds seront épuisés. • Les subventions se limitent à 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum de 2 500 \$. Le financement total provenant de toutes les sources du gouvernement provincial ne devrait pas dépasser 50 % du coût total du projet. • Une seule demande peut être présentée à un programme financé par le ministère pour chaque projet. • Normalement, aucun financement n'est accordé aux organismes qui reçoivent déjà des subventions de fonctionnement du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. • Le financement est assujéti aux modalités énoncées dans l'entente émise par le ministère du Tourisme et de la Culture. • Aucun nouveau financement ne sera accordé à un organisme n'ayant pas respecté les modalités d'une subvention antérieure. • Aucun financement ne sera attribué pour des projets déjà en cours. • Les activités ayant comme objectif principal la collecte de fonds ne sont pas admissibles à ce programme. • Les organisations peuvent soumettre un maximum de deux (2) demandes au cours d'une année financière.

Dates pour la présentation des demandes :	<p>Nous accepterons les demandes à compter du 1^{er} mai.</p> <p>Le programme prendra fin lorsque les fonds seront épuisés.</p>
Dépenses admissibles :	<p>Dépenses liées à l'activité sont admissibles sauf les dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salaires • Coûts en capital • Honoraires pour la coordination de projet • Frais de nourriture • Contributions en nature • Frais d'administration (la location de bureau et les services publics)
Évaluation des demandes :	<p>Les demandes admissibles seront examinées pour s'assurer qu'elles sont complètes et seront évaluées par un comité selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documentation d'appui fournie • Conformité avec la priorité du programme • Établissement de partenariats communautaires • Répercussions du projet sur la communauté • Qualité globale du projet • Qualité de la demande (complète) • Potentiel ou capacité de l'organisme à compléter le projet • Faisabilité du projet avec le budget et admissibilité des débours et revenus • Contributions financières (escomptées et confirmées) • Potentiel de renforcement des capacités
	<p>Il faut soumettre les demandes au moyen du formulaire approprié, ou dans un format semblable, et annexer tout document à l'appui requis. Les demandes doivent inclure des renseignements complets sur le budget.</p> <p>Les demandes doivent être soumises au :</p> <p style="margin-left: 40px;">Programme de partenariat culturel communautaire Ministère du Tourisme et de la Culture C.P. 2000, 3^e étage, immeuble Shaw Charlottetown (Î.-P.-É.) CIA 7N8</p> <p style="text-align: right;">Tél. : 902-854-7265 Télec. : 902-854-7255</p>

Voici quelques conseils utiles pour la soumission d'une demande :

1. Lisez les directives avec soin puisque des changements ont été apportés au programme.
2. Assurez-vous que votre demande est claire et concise.
3. Il s'agit d'un **processus de sélection – veuillez inclure toute information pertinente.**
4. Si vous avez des questions ou que vous avez besoin d'aide pour préparer votre demande, veuillez communiquer avec la Division de la stratégie, de l'évaluation et de l'investissement, en téléphonant au 902-854-7265 ou en envoyant un courriel à cultureinfo@gov.pe.ca.

www.gov.pe.ca/tourism/ppcc

Pour obtenir des renseignements en anglais,
téléphonez au 902-854-7265 ou envoyez un courriel à cultureinfo@gov.pe.ca.



Tourisme et
Culture

Programme de partenariat culturel communautaire

Formulaire de demande

Les renseignements personnels apparaissant sur le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'alinéa 31c) de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée), R.S.P.E.I. 1988, ch. F-15.01 étant donné qu'ils se rapportent directement et qu'ils sont nécessaires à l'évaluation des demandes faites sous le régime du Programme de partenariat culturel communautaire. Si vous avez des questions au sujet de la présente cueillette de renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec le coordonnateur de la Freedom of Information and Protection of Privacy (FOIPP) du ministère du Tourisme et de la Culture, C.P. 2000, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8, 902-368-4084.

Titre du projet :	
Nom de l'organisme :	
Adresse :	
	Code postal :
Nom de la personne-ressource :	
Tél. (domicile) :	Tél. (bureau) :
Télé. :	Courriel :
Date de la soumission :	
1 Donnez un bref historique de votre organisme à but non lucratif, y compris les renseignements généraux et ses objectifs.	
2 Décrivez brièvement le projet. (Joignez des pages supplémentaires, au besoin.)	

3 Date du projet ou de l'activité : _____

4 Décrivez les objectifs du projet, y compris les répercussions du projet sur la communauté. Expliquez comment ces objectifs respecteront la **priorité** du Programme de partenariat culturel communautaire, c.-à-d. les nouvelles initiatives et les partenariats communautaires.

5. A Budget : Veuillez fournir un budget **détaillé** en y incluant **toutes** les sources de revenus* (y compris toutes les autres sources gouvernementales). Si votre budget est incomplet, votre demande pourrait être rejetée.

Dépenses		Revenus	
Description	Montant	Description	Montant
_____	_____	Montant demandé au PPCC (subvention maximale de 2 500 \$)	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
Total des dépenses :	<input type="text"/>	Total des revenus :	<input type="text"/>

*Veuillez inclure toutes les sources de revenus y compris les recettes des ventes, des droits d'entrée, des frais d'inscription, des commandites, etc. en indiquant si ces montants sont « confirmés » ou « non confirmés ». Veuillez noter que les contributions en nature ne sont pas admissibles.

5. B Si les revenus sont plus élevés que les dépenses, veuillez décrire comment l'excédent sera utilisé.

6 Veuillez fournir tout autre document à l'appui pertinent pour ce projet (comme des biographies d'artistes; des devis pour la publication de livre; des devis pour la création de site Web; des résumés de livres, de pièces de théâtre ou de vidéos; des lettres d'appui, etc.) Toute information pouvant distinguer ce projet des autres devrait être mentionnée. Veuillez noter qu'il s'agit d'un processus de sélection et que seul un certain nombre de demandes seront retenues.

Date

Nom

Rôle

Signature autorisée

Le présent formulaire de demande doit être dûment rempli et signé par une personne autorisée à signer au nom de l'organisme. Si vous choisissez de ne pas utiliser ce formulaire, les renseignements équivalents doivent être fournis dans un format semblable pour que votre demande soit considérée.

Les demandes doivent être soumises au :

Programme de partenariat culturel communautaire
Ministère du Tourisme et de la Culture
C.P. 2000, 3^e étage, immeuble Shaw
Charlottetown (Î.-P.-É.) CIA 7N8

Tél. : 902-854-7265
Télec. : 902-854-7255

www.gov.pe.ca/tourism/ppcc

Pour obtenir des renseignements en anglais,
téléphonez au 902-854-7265 ou envoyez un courriel à cultureinfo@gov.pe.ca.